

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS



LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

J. LYONNET, Rédacteur en chef.

Directeur, A. CAUDRON.

Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT

ADRESSER	ADMINISTRATION ET RÉDACTION	ABONNEMENTS
toutes les communications à M. LAURENT CHAT Secrétaire de la Rédaction.	LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures. RÉDACTION de 1 à 3 heures.	LYON et le RHÔNE, un an 8 fr. DÉPARTEMENTS » 9 » ÉTRANGER (Un. post.) » 10 » <i>Les Abonnements partent du 1^{er} Septembre 1893.</i>

SOMMAIRE

Les Travaux de l'Exposition (J. Lyonnet). — Chronique de l'Exposition (Victor Bergeret). — Echos de l'Exposition. — Les Vitrines de l'Exposition. — Le Gouvernement et l'Exposition de Lyon. — Le service d'Assurances. — Congrès des Pompiers. — Le Service médical. — Sur le Lac. — Les Constructions particulières (Laurent Chat). — Les Architectes français. — A propos de Voirie. — La Manutention. — Au Palais des Beaux-Arts. — Autour de l'Exposition (Pierre Virès). — A propos de la XX^e Fête fédérale. — La Colonne lumineuse de la grande Coupole. — L'Exposition lyonnaise et la question des Logements. — Comment se font les travaux du Pavillon ouvrier. — Chronique des Expositions. — Les Concerts. — Course vélocipédique internationale. — Bibliographie.



Les Travaux de l'Exposition

EST avec une activité fiévreuse que sont poussés aujourd'hui les travaux de l'Exposition de 1894.

L'étranger qui parvient à entrer dans l'enceinte réservée est frappé de cette agitation, du mouvement des douze ou quinze cents ouvriers employés à cette grande œuvre.

Sous la Coupole, malgré ses dimensions gigantesques, c'est une véritable fourmière. Les uns reclouent le plancher trop tôt posé et qui a pu souffrir des changements de température ; les autres creusent les tranchées pour le gaz, pour l'eau, pour la force motrice.

On en voit suspendus à trente-cinq mètres du sol, qui placent sous les surfaces vitrées d'immenses velum de toile blanche pour tamiser les rayons du soleil qui pourrait abîmer certains objets exposés. D'autres sont fort occupés à hisser en haut des fermes de grandes herses chargées de jampes électriques qui répandront, le soir, une lumière éblouissante et qui croiseront leurs feux avec celles des lampes de l'immense colonne placée au centre du palais.

L'exposition de la Monographie de la Soie avance rapidement ; la plupart des vitrines sont mises en place. Plus loin, d'autres vitrines se montrent : c'est l'exposition des liqueurs et spiritueux, dont l'installation n'a pas besoin d'attendre l'arrivée des lourdes machines.

Les faïences de Choisy-le-Roi se hâtent encore davantage ; déjà sont fixés aux murs

de briques rouges, qui disparaîtront sous des carreaux de céramique, quatre merveilleux panneaux, dont deux représentent sainte Hélène, impératrice, et sainte Perpétue, et deux autres des intérieurs luxueux. C'est d'un coloris admirable, d'une intensité de tons qui frappe les regards. Au bas, des ouvriers spéciaux achèvent un superbe carrelage, entouré lui-même de spécimens variés de carreaux, dont quelques-uns rappellent à s'y méprendre l'aspect de la mosaïque.

A l'extérieur, les fourneaux à bitume bouillonnent ; les magasins du pourtour reçoivent leurs rayonnages ; les portes monumentales sont revêtues de moulures en plâtre.

Si l'on sort de la Coupole, c'est la même ardeur, la même activité. Le palais des Arts religieux est attaqué de tous les côtés et nous promet une très belle construction, dont l'intérieur sera étonnant, si l'on en juge par les richesses dont beaucoup d'exposants annoncent l'envoi : vitraux, bronze, orfèvrerie, etc.

Les jardins du milieu reçoivent leurs plantations de rosiers qui formeront le plus magnifique parterre : la fontaine monumentale qui barrera l'entrée pourra bientôt s'asseoir sur ses fondations terminées.

Même animation aux palais coloniaux, au vélodrome, pendant que chaque journée voit surgir quelque pavillon nouveau, que les charpentiers édifient en quelques heures, en attendant le badigeon des peintres et les ornements des cimentiers.

L'Exposition sera-t-elle prête à la date fixée ? Plus que jamais nous le croyons, mais nous craignons toujours les retards des exposants, dont beaucoup, trompés par de faux renseignements, escomptent eux-mêmes une prolongation des travaux au-delà du 29 avril.

Malheureusement, la Ville ne donne pas l'exemple de cette hâte que nous constatons ailleurs. Son pavillon, commun avec le département et la ville de Paris, est toujours sans ouvrier, et si magnifiques que soient les plans arrêtés pour sa décoration, nous voudrions bien les voir sortir

un peu plus vite du papier pour se faire admirer sur le terrain.

Nous espérons que, là aussi, on se mettra sans plus tarder à la besogne pour qu'il ne fut pas dit que lorsque tous les autres principaux travaux seraient prêts, ceux-là seuls de la ville de Lyon resteraient en arrière et donneraient aux visiteurs une triste opinion de notre administration :

J. LYONNET.



CHRONIQUE

DE L'EXPOSITION

Groupe II. Economie sociale.

Dans notre chronique de la semaine dernière, nous avons donné à nos lecteurs un aperçu de la situation morale et matérielle du groupe n° 1 de l'Exposition de Lyon, concernant les Beaux-Arts.

Des renseignements nouveaux, qui nous sont parvenus depuis, — et qu'on trouvera plus loin — nous permettent de compléter nos informations en donnant, avec les noms des artistes célèbres composant le Jury parisien qui a procédé à la réception des œuvres de la région du Nord, un rapide aperçu de quelques-unes de ces œuvres. Elles sont si nombreuses, malgré le choix dont elles ont déjà été l'objet, qu'on sera forcément obligé de quintessencier encore ce qui était déjà une quintessence, ce qui fait que notre Exposition des Beaux-Arts, par sa valeur artistique, ressemblera plutôt à un Musée comme le Louvre ou le Luxembourg qu'à un salon comme Bellecour ou le Palais de l'Industrie.

**

Nous avons l'intention, dans notre chronique de ce jour, de nous occuper du groupe 2, relatif à l'Economie sociale, à l'Hygiène et à l'Assistance publique.

Malheureusement cette section, dont le *Lyon-Exposition* a déjà parlé la semaine dernière, n'est pas encore aujourd'hui en état de nous fournir des documents utiles que nous puissions offrir au public.

Ce n'est pas que les bruits fâcheux qui avaient été répandus par un journal de Paris et qu'un journal de Lyon s'était empressé de

reproduire, aient eu le moindre fondement ; jamais le Maire, jamais le Conseil supérieur, n'ont songé à supprimer de notre Exposition, qu'ils ont voulu faire aussi grande, aussi complète que possible, une section de l'importance de l'Economie sociale, cet ensemble des lois qui régissent la société et règlent ses intérêts au point de vue moral et matériel ; cette science qui s'étend à tout : au commerce, à l'industrie, à la propriété, aux impôts, aux monnaies, à la colonisation, à l'hygiène, à l'assistance publique, etc.

Avoir agi ainsi, c'eût été dépouiller l'Exposition d'une de ses plus précieuses prérogatives : les résultats acquis par l'étude des lois générales suivant lesquelles le genre humain est appelé à croître en nombre, en richesse, en intelligence et en moralité. Ce n'est certainement pas le but auquel tendent les hommes énergiques et dévoués qui ont entrepris et qui, on peut le dire dès aujourd'hui, ont mené à bonne fin une œuvre comme celle de l'Exposition de Lyon.

La vérité est que cette force motrice qu'on appelait autrefois le « nerf de la guerre » ayant fait défaut, par suite du mauvais vouloir de ceux qui occupaient le pouvoir l'année dernière et, aussi, à cause des lenteurs administratives, le groupe n° 2, un des plus sacrifiés, a failli mourir d'anémie, de consomption.

Sans argent, sans emplacement déterminé, alors que de magnifiques palais s'élevaient pour abriter les autres sections, que voulait-on qu'il fit ? Il était réduit à l'impuissance.

Heureusement cette impuissance ne l'a pas tué et aujourd'hui que le pays tout entier, par la voix de ses représentants, a fait de notre Exposition une entreprise nationale, aujourd'hui que les crédits nécessaires ont été votés, le Groupe de l'Economie sociale a été comme galvanisé. Les honorables membres qui composent ce groupe se sont réunis ; ils se sont rencontrés cette semaine avec les membres de la commission permanente, avec l'administrateur-délégué, avec le concessionnaire général, et nous ne doutons pas que toutes les difficultés n'aient été aplanies, toutes les questions résolues de telle façon que la section d'Economie sociale puisse occuper, entre les Beaux-Arts, les Arts libéraux, les Arts militaires, le commerce, l'industrie, la place qui lui convient et que lui assignent les hommes, remarquables à tant de titres, qui ont été placés à sa tête par le choix raisonné de l'administration municipale.

On sait que le groupe de l'Economie sociale est ainsi composé :

M. Sabran, *président*.

MM. Isaac, Chabrières, D^r Lortet, *vice-présidents*.

M. Holstein, *secrétaire général*.

MM. Morand et Rivière, *secrétaires*.

Faute d'un moine, l'abbaye ne chôme pas, dit le proverbe et il a, ma foi, bien raison. Du diable si l'on s'aperçoit à la Tête-d'Or que l'Economie sociale est dans le marasme. La semaine qui vient de s'écouler et qui nous rapproche d'autant du terme assigné, a été, comme les autres, utilement employée. Elle a appartenu surtout aux électriciens et à leur « colonne de feu », aux menuisiers et aux bitumineux dont les gigantesques marmites semblent préparer, au milieu d'un énorme nuage de fumée, quelque pantagruélique

festin macabre dont le brouet noir ferait tous les frais. Et Satan conduit le bal, comme dit Méphisto. Pour le quart d'heure Satan, c'est le sympathique M. Pavry, qui dirige son armée de marmitons noirs avec cette brusquerie cordiale dont il a le secret.

L'activité qui se déploie sous la coupole est considérable ; on sent que la fièvre de la dernière heure va bientôt s'emparer de tous ces travailleurs. Chacun, dans la mesure de ses moyens, depuis le chef de service jusqu'au plus modeste ouvrier, fournit la somme d'efforts dont il est capable et tout le monde apporte à l'accomplissement de sa tâche une bonne volonté et un entrain qu'on ne rencontre pas toujours dans d'autres circonstances. C'est le propre d'une entreprise comme celle de l'Exposition d'exciter parmi les travailleurs qui y sont attachés une émulation qu'on ne trouve nulle part poussée à un tel point. Chaque agent, quelque soit son rang et en dehors de la question de loyauté qui l'oblige à exécuter le travail qui lui est confié, prend un véritable intérêt à cette besogne et semble regarder comme sienne l'œuvre collective.

Nous allons presque chaque jour passer quelques heures dans cet immense atelier, au milieu de ces travailleurs que rien ne rebute : ni la fatigue, ni le péril, bien qu'elle est fait plusieurs « victimes du devoir », cette Coupole dont ils sont fiers à un si juste titre, eh bien, nous pouvons affirmer sans crainte d'être démenti, qu'au moment où l'on a ajusté la dernière ferme, celle qui devait démontrer que tout était exact, que tout était juste, que personne ne s'était trompé dans ses calculs, depuis l'architecte qui avait conçu le plan jusqu'au dernier des ouvriers qui l'avaient exécuté, le cœur de chacun de ces dignes travailleurs battait aussi violemment dans sa poitrine que celui du concessionnaire général lui-même.

Ce pacte de solidarité morale est d'ailleurs naturel et s'explique aisément si l'on considère que l'Exposition qui, pendant sa période d'exploitation, sera internationale, est, quand à sa conception et à son exécution, une œuvre nationale à laquelle chacun met une certaine fierté à apporter son concours si minime qu'il soit. On tient à ce qu'il ne puisse s'établir dans l'esprit de ceux qui ont gardé le souvenir des expositions précédentes, aucune comparaison désavantageuse pour celle que l'on construit aujourd'hui si ce n'est, bien entendu, sous le rapport du développement. On tient à prouver que notre siècle est bien le siècle du progrès et que le niveau de toutes les branches artistiques ou industrielles, loin de s'être abaissé ou d'être resté simplement stationnaire, s'est, au contraire, considérablement élevé. Ce résultat ne s'obtient pas sans efforts et ce sont ces efforts réunis qui constituent la solidarité dont nous parlions tout à l'heure.

Ces efforts combinés, ces volontés réunies en un formidable faisceau feront-ils arriver à temps ? Sera-t-on prêt le 29 avril dont nous sommes à peine séparés par cinq semaines ? Telle est la question que chacun se pose, et naturellement les adversaires acharnés de l'Exposition vont répétant partout qu'on ne sera jamais prêt.

Il est certain que les visiteurs qui, cherchant l'Exposition ouvrière, la voient repré-

sentée par une bande de calicot plantée au moyen de deux pieux, sur un terrain vague et sur laquelle on lit : « Exposition ouvrière, Terrain réservé », ou qui regardent dresser aujourd'hui, 20 mars, l'énorme échafaudage qui doit servir à édifier la porte monumentale de l'Exposition, doivent, s'ils n'ont pas la foi chevillée dans le ventre, concevoir quelques inquiétudes et se demander comment de l'immense travail qui s'accomplit sous la Coupole : terrassements formidables pour les conduites d'électricité, d'eau, etc. ; pose du plancher, construction de vitrines, aménagement d'escaliers pour monter à la galerie circulaire, etc., etc., on pourra, d'ici à cinq semaines, faire sortir un magnifique palais de 232 mètres de diamètre bien ordonné, bien agencé, bien meublé et garni des plus riches produits du commerce et de l'industrie. Il y a vraiment de quoi être pris de vertige.

Mais d'un autre côté, quand on réfléchit que ceux-là qui ont la responsabilité de la réussite ont été, il y a huit jours, inviter le Gouvernement à assister à l'inauguration de l'Exposition le 29 avril prochain, et qu'ils doivent s'y connaître mieux que nous, cela donne confiance.

Ayons donc confiance et attendons.

Victor BERGERET



ÉCHOS

DE L'EXPOSITION

Congrès de l'Assistance publique

Le congrès de l'Assistance publique s'annonce sous les plus heureux auspices. Les efforts des organisateurs ont reçu partout le meilleur accueil ; déjà plus de cent cinquante adhésions sont recueillies et tous les jours il en arrive de nouvelles qui permettent d'espérer près de trois cents congressistes. On sait que le congrès durera huit jours. Il est d'ores et déjà entendu que la Société du Sauvetage de l'Enfance recevra à Brignais les membres du congrès et que le conseil d'administration des hospices les recevra à son tour pour leur faire visiter l'installation ancienne et l'installation moderne réalisée à l'hôpital de la Croix-Rousse.

Nous donnerons prochainement de nouveaux détails sur cet important congrès, certainement un des plus intéressants et des plus utiles de tous ceux qui seront organisés pendant l'Exposition.

L'Art musulman à l'Exposition

M. Georges Marye, commissaire général, chargé de l'organisation de l'Exposition d'art musulman, a fait la semaine dernière un séjour de quarante-huit heures à Lyon et est reparti ensuite pour l'Algérie.

M. Georges Marye ne veut pas limiter l'Exposition d'art musulman à l'Algérie et à la Tunisie ; son programme est plus large. En empruntant à nos musées les richesses qu'ils peuvent posséder, et aux particuliers les collections qu'ils voudront bien mettre à sa disposition, il montrera les manifestations de l'art dans l'Extrême-Orient, et dans ces manifestations présentera la preuve des relations économiques qui ont existé de tout temps entre Lyon et l'Extrême-Orient.

A Alger, M. Georges Marye fera les démarches nécessaires pour obtenir qu'une partie des collections du musée de Mustapha soit

transportée à Lyon pendant l'Exposition. On sait que ce musée fut fondé par le maréchal Bugeaud, qui y mit les armées, les tapis, les meubles, les bijoux saisis par lui au cours des razzias et lors de la prise d'Abd-el-Kader.

Beaux-Arts.

Les artistes qui doivent prendre part à l'Exposition des Beaux-Arts sont priés d'envoyer dans le plus bref délai possible leurs œuvres au bureau organisé pour la réception des tableaux dans le palais du Parc de la Tête d'Or. Il est également urgent qu'ils envoient en même temps les notices qui permettront de faire un premier travail de classement et faciliteront une installation rapide et sûre. L'ouverture de l'Exposition est trop proche pour que ce travail souffre aucun retard.

P.-L.-M. et l'Exposition.

Le raccordement de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée à l'Exposition de Lyon sera bientôt terminé. Le raccord se fait avec la ligne de Genève, derrière la brasserie du Parc.

La nouvelle voie traverse par deux courbes la partie réservée du Parc et vient aboutir à la palissade de l'Exposition, derrière l'emplacement destiné à l'agriculture. Elle est à peu près achevée jusque-là; de nombreuses équipes d'ouvriers sont occupées sur tout le parcours à placer les traverses et à fixer les rails.

Il reste environ deux cents mètres à faire pour atteindre le but, son terminus étant fixé entre la Coupole et le bâtiment des mines de la Loire. On jalonne en ce moment le tracé final.

Les envois des exposants arriveront donc au-delà de la gare de Genève; des chevaux traîneront alors les wagons sur la voie de raccordement où de nouvelles machines les amèneront à la grande grue placée à l'arrivée. Un petit Decauville portera ensuite dans toutes les galeries les colis, suivant les groupes auxquels ils appartiendront. Le raccordement se fera par double voie, afin que les locomotives n'aient pas à refouler les wagons vides et puissent, par un garage, reprendre la tête du train.

C'est la construction de cette ligne qui est l'œuvre la plus urgente de l'Exposition, car son achèvement permettra d'amener aussitôt les machines exposées sous la Coupole, et l'on pourra enfin mettre la dernière main aux installations du Palais central.

Dès que ces installations seront terminées, la voie sera recouverte de gravier pour ne plus reparaître qu'à la fermeture de l'Exposition.

Le Marché du quai des Brotteaux.

Par suite de la construction de la ligne de tramway électrique sur les quais de la rive gauche du Rhône, entre le pont Lafayette et l'entrée principale du Parc, le marché qui se tient sur le promenoir du quai des Brotteaux, entre le pont Morand et le pont du collège, sera d'un accès difficile pendant l'exécution et aussi pendant la durée d'exploitation de cette ligne. Il a donc fallu désigner un autre emplacement pour la tenue de ce marché.

A cet effet, M. le maire de Lyon vient de prendre un arrêté portant qu'à partir du 22 mars courant et jusqu'à l'enlèvement de la voie du tramway, le marché du quai des Brotteaux sera installé sur la promenade sud de la place Morand, longeant la chaussée en prolongement de la rue de Séze.

Assistance.

Le Congrès de l'Assistance publique s'annonce sous les plus heureux auspices. Les efforts des organisateurs ont reçu partout le meilleur accueil; déjà plus de cent cinquante adhésions sont recueillies et tous les jours il

en arrive de nouvelles, qui permettent d'espérer près de trois cents congressistes. On sait que le Congrès durera huit jours. Il est d'ores et déjà entendu que la société de Sauvetage de l'Enfance recevra à Brignais les membres du Congrès et que le conseil d'administration des hospices les recevra à son tour pour leur faire visiter l'installation ancienne et l'installation moderne réalisée à l'hôpital de la Croix-Rousse.

Nous donnerons prochainement de nouveaux détails sur cet important congrès, certainement un des plus intéressants et des plus utiles de tous ceux qui seront organisés pendant l'Exposition.

LES VITRINES A L'EXPOSITION

La mode était, comme en l'ancien temps, des dédicaces, nous dédierions ces quelques lignes à M. Pila ou à M. Faure, le représentant si dévoué du Conseil supérieur, ou à M. Lami, leur honorable administrateur délégué.

La mode n'est plus aux dédicaces, nous nous contentons donc de livrer ces lignes à ceux-là seuls qu'elles peuvent intéresser, avec cependant un simple *post-scriptum* :

Nul journal n'est plus dévoué que le nôtre à la cause *lyonnaise* de l'Exposition.

Nul journal n'a fait, pour la propager, la patronner hors Lyon, hors de nos frontières, plus de sacrifices.

Nul journal, avec un *désintéressement* plus absolu, n'a signalé plus discrètement les points défectueux et nul journal ne peut plus franchement s'attribuer le mérite d'avoir préconisé toutes les réformes qui ont ensuite été reconnues nécessaires et réalisées.

Et cependant, par crainte excessive de nuire au prestige de notre œuvre, nous n'avons pas dit tout ce que nous savions, ni tout ce que nous pouvions.

Nous n'avons pas signalé, indiqué, proclamé les conflits perpétuels qui ont existé entre l'Administration municipale et le Conseil supérieur d'une part et de l'autre le service intéressé de l'Exploitation. Cependant, il est certains points sur lesquels nous pouvons d'autant moins garder le silence, malgré notre réserve habituelle, qu'aujourd'hui ils sont du domaine public.

M. Claret a passé un certain nombre de traités sur lesquels nous nous réservons de dire toute notre pensée, le traité de publicité Fournier, par lequel il a livré, pour ainsi dire sans défense, la race exploitable des exposants à la merci d'une agence dont le chef espère retirer à la fois et le sac et le ruban rouge. On se demande parfois pourquoi tant de gens ont sacrifié leur argent, leur temps, leurs peines à la cause de l'Exposition, pourquoi la ville, le département et la Chambre de commerce ont voté des subventions, pourquoi le Parlement a décidé des crédits. Ne cherchez pas plus longtemps: dans l'esprit de M. Fournier, c'est afin que

lui, Fournier, soit nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Cela nous serait absolument égal, d'ailleurs, s'il n'avait pas abusé de la situation pour qu'aucune affiche ne puisse se poser dans l'Exposition, aucun journal s'y vendre, aucun catalogue s'y faire, aucune publicité avoir lieu, sans que l'infortuné exposant n'ait au préalable payé tribut à son minotaure.

Le Conseil supérieur n'a pas connaissance de son traité; nous le connaissons, nous, et nous le tenons, s'il le refuse, à la disposition de qui de droit.

Mais pour aujourd'hui, il nous paraît plus urgent, en laissant de côté cette agence, de parler d'un autre traité: le traité Charton, consenti à la demande de M. Tharel.

Nous sommes, en ce qui concerne le traité Charton, bourré de documents, de faits, de plaintes d'exposants. Nous ne voulons pas, avant qu'elles soient confirmées, nous en faire les échos.

Nous serions heureux, nous désirons que l'Exposition, — nous voudrions la voir une œuvre sainte épargnée de toute critique, préservée de toute souillure — puisse échapper au reproche d'un marchandage éhonté, d'être une boutique commerciale où l'on a fait trafic de tout, où l'on a surtout battu monnaie!

Nous nous contenterons donc de poser à l'administration certain nombre de questions, en ajoutant que nous serons très heureux de voir une personne quelconque nous répondre franchement et avec autorité.

Est-il vrai que, pour rattraper cette commission, ledit entrepreneur de vitrines ait construit des types absolument insuffisants?

Est-il vrai qu'ils aient été jugés tels que les autres entrepreneurs, sollicités par l'administrateur délégué du Conseil supérieur, de faire entre eux certains échanges de vitrines, pour faciliter l'uniformité dans les mêmes classes, aient refusé tout pourparlers avec M. Charton?

Est-il vrai que, notamment dans une réunion de différentes classes qui se tenaient sous la Coupole mardi et jeudi derniers, les membres du Comité d'organisation aient reconnu que la fragilité des dites vitrines était telle qu'elles ne pouvaient supporter ni le poids d'un homme arrangeant l'installation, ni même la possibilité de poser les rayonnages intérieurs de la vitrine sans que l'exposant ait encore à supporter les frais du doublage des fonds et des côtés, si il ne veut pas que tout l'intérieur de sa vitrine s'effondre sous le poids de ses produits?

Le Conseil supérieur a-t-il connaissance de ces faits, a-t-il, conformément au règlement, adopté le type de vitrine et imposé les épaisseurs de bois employés à leur construction?

A défaut, quelle est la sanction qu'il compte employer pour les vitrines sortant

de chez n'importe quel entrepreneur qui réunirait des conditions de fragilité absolument déplorable pour la garantie des objets exposés et la sécurité des visiteurs ?

A. CAUDRON.

(A suivre.)

LE GOUVERNEMENT et l'Exposition de Lyon

Il se confirme que M. Dupuy, président de la Chambre, et plusieurs ministres, MM. Casimir-Périer, Burdeau, Marty, Jonnart, assisteront à l'ouverture de l'Exposition de Lyon, le 29 avril prochain.

Le président de la République se rendra à Lyon le 14 mai, à l'occasion de la fête fédérale de gymnastique. Il sera accompagné de M. Raynal.

Enfin, le 7 juillet, inauguration des bâtiments de l'École de santé militaire et du concours de tir, sous la présidence de M. le général Mercier, ministre de la guerre, qui prononcera, sans doute, un discours de circonstance.

LE SERVICE D'ASSURANCES

Nous ne saurions trop insister sur cette question importante, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Au moment d'envoyer leurs produits à Lyon, les exposants doivent s'inquiéter de les garantir contre les risques d'incendie et signer un contrat d'assurance qui, en cas de sinistre, les indemnise des pertes qu'ils auront pu éprouver.

On peut dire que ce service d'assurances a été établi, ici, d'une façon tellement sérieuse et si peu coûteuse, qu'on pourrait le citer comme un modèle aux expositions futures.

On sait que ce service d'assurances, dont le siège est 60, rue de l'Hôtel-de-Ville, a pour directeur l'honorable M. Causse, président de la Commission départementale, et que les taux consentis sont de 6 fr. par 00/00 pour les marchandises et de 5 fr. par 00/00 pour les constructions. Ces taux sont donc bien au-dessous de ceux appliqués jusque-là, mais ce n'est pas le seul avantage qu'offre aux industriels le service officiel d'assurances. M. Claret a pris, en effet, l'engagement de relever des risques locatifs tous ceux des exposants qui confieraient leur contrat à l'agence agréée.

C'est là une mesure très importante, étant donné le chiffre colossal des risques locatifs, et ceux qui ne s'adresseront pas au service dont nous parlons, feront bien de les prévoir soigneusement sur leurs polices.

Actuellement, les demandes affluent. C'est le traité pour les œuvres qu'abritera le *Palais des Beaux-Arts* (un million de francs), assurés par les soins du Conseil supérieur; c'est un contrat avec la Chambre de commerce garantissant, pour une somme colossale, les produits qui seront emmagasinés dans les *Palais*

Coloniaux; les *Imprimeurs*, la *Carrosserie*, les *Vins et Liqueurs* contractent des assurances collectives; la *Métallurgie* préfère les assurances individuelles; l'*Office lyonnais des Exposants*, 79, rue de la République, prépare un contrat collectif pour les nombreuses maisons qui l'ont chargé de leur représentation.

Mais il ne suffit pas aux exposants d'assurer leurs marchandises, il faut encore qu'ils songent à assurer les bâtiments indépendants construits à l'intérieur de l'Exposition. Nous croyons devoir appeler leur attention sur ce sujet.

Dans tous les cas, ils ne sauraient trop se hâter d'envoyer à l'Office leurs déclarations d'assurances.

Le temps presse, en effet; la rédaction des contrats nécessite un certain temps; il y a de multiples formalités à remplir qui ne permettraient pas de faire l'assurance en temps utile si l'on attendait, pour la contracter, le jour de l'envoi des objets à exposer.

Que les exposants fassent donc diligence: il y va de leurs plus chers intérêts.

L. C.

LE Congrès des Sapeurs-Pompiers

DIFFÉRENTS journaux ayant annoncé qu'un grand Congrès international de Sapeurs-Pompiers devait avoir lieu à Lyon, le 5 août, nous sommes allés à l'Hôtel-de-Ville, au bureau de conseil supérieur, nous enquêter de renseignements à ce sujet.

En l'absence de M. Rochet, le très aimable chef du secrétariat général, nous nous sommes adressés à M. Henri Martin, chef du bureau municipal des renseignements et de la publicité.

Vous arrivez à propos, nous dit notre interlocuteur. Je viens précisément de soumettre à la signature de M. Faure et de M. Rochet une série de lettres concernant cette question.

L'organisation présente du Congrès et du Concours de Sapeurs-Pompiers, pour lequel la municipalité a voté d'importants crédits, est en somme confiée à la Fédération des Sapeurs-Pompiers de France et d'Algérie. L'âme, l'initiateur du mouvement est M. Mignot, son vice-président, qui, avec un zèle infatigable et une compétence indiscutable, règle tous les détails. Il va avoir pour correspondant ici, comme une sorte de pouvoir exécutif, un comité de cinq ou six personnes formé par M. Perrin, le nouveau commandant, tout au moins le commandant désigné du Bataillon des Sapeurs-Pompiers.

— Les sapeurs-pompiers de France et d'Algérie prendront-ils part seuls au Congrès et au Concours ?

— Non. La démonstration que la municipalité s'efforce de rechercher dans l'intérêt de la sécurité publique n'eût pas été complète. Il s'agit d'arriver à résoudre le mieux du monde tout les problèmes qui incombent aux administrations municipales pour la sauvegarde et la protection des maisons habitées contre l'incendie. Pour cela, la comparaison s'impose des méthodes de sauvetage, du ma-

tériel, de la réglementation générale. Cette comparaison ne sera vraiment fructueuse que si elle porte sur plusieurs pays. MM. Rossigneux et Faure, qui ont particulièrement suivi cette affaire, n'ont eu garde de l'oublier. On a tout d'abord invité les célèbres brigades à feu anglaise. M. J. Sexton Simonds, commandant de la brigade métropolitaine de Londres, accompagnera probablement le détachement qui viendra à cette occasion.

— La décision est-elle certaine ?

— Absolument. Les Anglais ont accepté avec enthousiasme l'invitation qui leur a été adressée par M. le maire de Lyon, et nous attendons, maintenant, la réponse des Sapeurs-Pompiers de Suisse, de Belgique, d'Italie, d'Espagne et de Portugal auxquels nous avons écrit officiellement. C'est du reste, maintenant, avec M. Perrin, que vous trouverez désormais tous les renseignements techniques qui pourront vous être utiles, le programme du concours, la liste des prix — car il est saisi des dossiers.

Sur ce dernier mot, nous avons pris congé de M. Martin en le remerciant, au nom de l'*Lyon-Exposition*, de ses obligeants renseignements que nous compléterons la semaine prochaine par ceux du futur Comité constitué par M. le commandant Perrin.

LE SERVICE MÉDICAL à l'Exposition.

On va bientôt construire un édifice spécial dans lequel seront concentrés les différents services médicaux qu'on a dû organiser en présence de la grande affluence de visiteurs. On devine de quelle importance est cette organisation et quels nombreux services elle est appelée à rendre. Souhaitons que le chiffre soit modeste des accidents, mais préparons-nous de façon telle qu'aucun événement malheureux ne nous trouve désarmés.

L'organisation du service médical est, du reste, l'œuvre d'un de nos plus éminents praticiens; quelques renseignements que nous avons pu recueillir sur la façon dont il sera compris, nous permettent d'en parler aujourd'hui à nos lecteurs.

Ce service sera assuré par 30 docteurs ou étudiants de 3^e ou 4^e année, capables de faire un premier pansement, après lequel les malades seront dirigés sur l'Hôtel-Dieu. La journée sera divisée en trois séances:

1^o de 8 h. du matin à 1 h.

2^o de 1 h. du soir à 6 h.

3^o de 8 h. du soir à 11.

Les médicaments seront fournis par M. Prudon, pharmacien, rue de la République, 3.

Un secrétaire sera adjoint au Comité médical et enregistrera le nom de tous les malades et la nature des accidents. Nous espérons que sa tâche sera facile et que nos docteurs n'auront que peu d'occasions d'exercer leur science.

SUR LE LAC

Quoi de plus attrayant pour l'Exposition que les rives du Lac du Parc de la Tête-d'Or.

Ses bords verdoyants, ses îles, les épais ombrages qui l'environnent suffiraient à le rendre plus beau que tout ce qu'avaient pu tenter, à grands renforts de millions, les expositions précédentes de Paris et d'ailleurs.

Mais le concessionnaire de l'Exposition a d'autres prétentions encore. Il organise une véritable flotille qui manœvrera sur le lac, déversant par tous les canaux des foules de promeneurs.

Les embarcations s'y croiseront dans tous les sens.

Six gondoles vénitiennes, décorées avec luxe, conduites par des rameurs en costumes, promèneront les visiteurs sur le lac avec la lenteur poétique des gondoliers du Lido.

Puis, ce seront des bateaux mus par le pétrole, d'autres employant l'électricité comme agent, etc... Bref, nous y trouverons une véritable exposition de la navigation fluviale.

C'est assez dire les heures agréables que les visiteurs passeront sur ces charmants bateaux.

Au milieu du lac, la vue s'étendra sur toute l'Exposition coloniale où le Palais de la Tunisie, de l'Algérie et de l'Annam jetteront leur note crue au milieu de la verdure noire des sapins.

On avait espéré établir un grand phare électrique au milieu de l'eau. On a dû y renoncer. Mais l'éclairage ne laissera rien à désirer.

Entre les deux îles, un grand radeau recevra les pièces de pyrotechnie d'un de nos premiers artificiers de France, qui devra chaque dimanche organiser un magnifique feu d'artifice.

Dans la grande île, fête foraine, attractions de tout genre, jeux de toutes sortes.

Enfin, pour reposer les visiteurs, de grands restaurants sur pilotis s'avancent sur l'eau, auront des embarcadères où viendront accoster les barques illuminées à giorno.

Au milieu de ce monde nautique, des pirogues dahoméennes se joueront sur l'eau.

On voit le parti admirable que le concessionnaire a tiré du lac et de ses rives pour ajouter aux splendeurs de l'Exposition. Grâce à toutes ces attractions, grâce à ce cadre naturel si merveilleux, le Parc et son lac donneront à l'œuvre entière un charme réel, un mérite artistique, un attrait inoubliable.

Les Constructions particulières

Voici que surgissent de terre, comme par enchantement, les constructions les plus variées, les plus originales, qui, dans le merveilleux décor qu'est le Parc de la Tête-d'Or, jetteront une note pittoresque par la diversité de leurs styles.

A l'entrée principale, le bar de la *Typographie* est complètement achevé ; les installations des maisons *Guingat*, de Grenoble, des *tuileries de Montchanin*, se poursuivent avec une ardeur louable ; les fondations du kiosque très artistique que doit faire édifier l'*Etablis-*

ment des eaux minérales de Saint-Galmier sont terminées et, d'ici peu, la carcasse de fer de ce pavillon profilera sa silhouette auprès de la cabane de la Presse, sous un bouquet d'arbres dont l'ombre ne sera pas à dédaigner ; — ajoutons que ce kiosque abritera également l'exposition de la *Verrerie* spéciale à l'Etablissement de Saint-Galmier (verrerie, dont le siège est à Rive-de-Gier) et une très artistique leçon de choses que prépare la maison *E. Didier*, 4, rue Centrale, sur les multiples transformations du liège et ses nombreuses applications.

Tout autour de la Coupole vont graviter une foule de bars, de kiosques, de pavillons qui seront comme les satellites du merveilleux Palais principal : les *brioches de la Lune*, la *bière de la Méditerranée*, le *Buffet modèle*, les installations *Pollette*, les rocailles *Meunier*, les *restaurants nautiques*, etc.

En somme, la vie est partout, les constructeurs se multiplient et chacun rivalise de zèle pour, le jour de l'ouverture, répondre : *présent !* à l'appel du public.

Laurent CHAT.



LES ARCHITECTES FRANÇAIS

Nous avons annoncé que la Société centrale des Architectes français avait décidé de se réunir en congrès, cette année à Lyon, à l'occasion de l'Exposition.

Un de nos plus éminents architectes, à qui nous demandions son avis au sujet de ce congrès, nous a dit :

Lyon est tout naturellement pour être le siège de ce congrès, qui sera un des grands attrait de l'Exposition, dont les constructions splendides attireront tout d'abord les membres du Congrès.

La grande coupole est une merveille, qui éclipse la fameuse galerie des machines si vantée.

La visite à l'Exposition sera donc pour les architectes français un sujet d'observations très curieuses et très instructives.

Mais, à côté de l'Exposition, Lyon est une mine inépuisable d'études d'architecture. Depuis les monuments édifiés par les Romains qui nous ont laissé de si beaux vestiges, jusqu'aux constructions modernes, en passant par l'art gothique et la Renaissance, Lyon peut se vanter d'offrir à l'architecture les modèles les plus variés.

Qui ne connaît la splendide maison Henri IV de la montée Saint-Barthélemy, les puits de Philibert Delorme, les magnifiques décorations et les moulures admirables de certaines maisons du quartier Saint-Jean ?

Aujourd'hui, l'art de la construction moderne s'est révélé à Lyon avec une intensité inouïe : nos magnifiques ponts sur le Rhône et sur la Saône, qui donnent à Lyon un cachet unique au monde ; les palais du quartier des Ecoles, la nouvelle Préfecture, les monuments de la place Carnot, de la place Morand et de la place des Jacobins, sont cités dans tous les recueils d'architecture. Que dire de l'Hôtel de Ville, qui n'ait été cent fois répété ? Que dire de nos cathédrales ?

Enfin, dominant la ville, la magnifique chapelle de Fourvière, d'une richesse inouïe

comme marbres et comme dorures, attirera tout particulièrement la Société des architectes français. Aussi a-t-elle décidé une visite en corps aux chantiers de Fourvière, sous la conduite de l'archevêque de Lyon, qui lui en fera les honneurs.

Ce congrès, qui réunira nos plus éminents artistes, sera une des assemblées les plus intéressantes provoquées par l'Exposition de Lyon.



A propos de voirie

Notre confrère, le *Progrès*, publiait dernièrement l'entrefilet suivant :

On lit dans l'*Express* :

« Je suis persuadé que M. Claret parviendra à être prêt, mais encore est-il nécessaire que les tracasseries administratives ne viennent pas apporter des retards continuels, que la voirie n'oblige pas le concessionnaire à un travail de Pénélope en lui faisant démolir le lendemain l'ouvrage de la veille.

« Ce sont là les vexations coutumières dont les administrations ont le secret. Quand elles s'appliquent à des entreprises privées ou même d'utilité publique dont l'achèvement peut être reculé sans autre dommage que des embarras pour le public et des pertes d'argent pour les entrepreneurs, on peut encore les supporter comme on supporte des maux passagers ; mais dès qu'il s'agit d'une œuvre nationale et même internationale, ces pratiques administratives auraient un tel effet maléfisant qu'on ne saurait trop les condamner. »

Nous nous associons pleinement aux observations de notre confrère. L'Exposition est une œuvre trop grandiose et trop considérable, il est trop important que tout soit prêt à l'heure dite pour qu'on ne s'efforce point d'affranchir ses organisateurs du formalisme étroit, à la Brid'oison, dont certains veulent l'entraver. Nous espérons que la voirie finira par le comprendre, — si elle ne veut pas encourir la grave responsabilité de retards qui seraient si préjudiciables à l'Exposition et du même coup à la Ville.

Nous n'avons pas à rechercher quel a été le promoteur de cet article, vraisemblablement écrit dans la pensée d'être utile à la cause de l'Exposition. Nous qui avons mené au profit de l'œuvre lyonnaise une campagne active et fructueuse — nous nous flattons de le dire — nous estimons cependant qu'on ne saurait blâmer M. l'ingénieur en chef du souci qu'il prend des intérêts de la ville. Sa tâche est lourde et sa position n'est pas facile. Il doit concilier les sentiments les plus divers et être tout à la fois le défenseur des droits de la ville de Lyon auprès de M. Claret et l'avocat du concessionnaire auprès de la municipalité. Ne nous plaignons pas de sa vigilance, d'autant plus qu'elle n'a rien d'excessif et souhaitons simplement que chacun ait, comme lui, le souci de son devoir. Cela n'empêche pas que nous sommes d'avis d'abrèger le plus qu'il sera possible les formalités administratives, mais dans la mesure compatible avec les intérêts bien entendus de notre ville.



LA MANUTENTION

Nous touchons au délai extrême imposé aux Exposants pour envoyer leurs produits.

Qu'attend donc le Conseil supérieur de l'Exposition pour faire paraître le *Règlement général de la Manutention* ?

Que feront les exposants de Russie ou d'ailleurs qui doivent, pour jouir des réductions de tarifs de transport, coller sur leurs envois des étiquettes spéciales, s'ils n'ont encore rien reçu et s'il leur faut des semaines entières pour que leurs colis arrivent à destination ?

Ce retard est inconcevable et très préjudiciable aux intérêts des exposants.

Nous espérons que l'administration y mettra bon ordre et fera paraître ce règlement si attendu.

Au Palais des Beaux-Arts

La distribution intérieure de cette belle galerie, qui renfermera les plus purs chefs-d'œuvre des artistes peintres et sculpteurs de France et de l'Étranger, est aujourd'hui terminée.

Cette division du vaste bâtiment en salons séparés est du plus heureux effet; le salon central sera réservé à la sculpture et donnera accès par une sortie libre, dans le pavillon de l'Agriculture qui renfermera l'intéressante exposition organisée par la Compagnie P.-L.-M.

Actuellement on procède, dans le Palais des Beaux-Arts, à la pose des tentures qui doivent recouvrir les planches de la clôture et des cloisons. Or, ces tentures sont d'une qualité bizarre et d'une nuance plus bizarre encore. C'est une petite satinette à 3 sous qui jure étrangement avec la destination du local, et pourquoi donc cette couleur *puce écrasée* ou *pain brûlé* ? Souhaitons que le nombre des tableaux soit assez important pour masquer complètement cette tapisserie mesquine et transparente.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Pendant qu'à l'intérieur de l'Exposition, une activité fébrile préside à tous les travaux, que des équipes nombreuses d'ouvriers s'accrochent à toutes les charpentes, se hissent sur tous les échafaudages, donnant à chaque palais sa parure de fêtes, les quartiers avoisinant le Parc ne restent pas en arrière et l'on voit que Lyon tient à conserver son vieux renom de ville propre et coquette.

Les maisons se revêtent d'enveloppes éclatantes; les rues se repavent, les magasins vernissent leurs devantures.

De ci, de là, des lignes nouvelles de tramways jettent leurs rails et déroulent leurs fils électriques. Les Brotteaux s'endimanchent et bientôt nous pourrons chanter la vieille chanson de nos pères ;

Allons aux Brotteaux
Ma mie Jeanne !
Allons aux Brotteaux,
Car il fait biaux.

Mais il ne suffit pas que l'initiative privée se révèle avec autant d'empressement. Nous avons encore le droit de compter sur le concours de l'administration et d'exiger un brin de coquetterie de cette vieille boudeuse.

Va-t-on, par exemple, laisser les abords du Parc, dans la partie non concédée à l'Exposition, dans l'état de délabrement où ils se trouvent ? Ne donnera-t-on pas à nos serres, qui contiennent des collections que le monde des botanistes nous envie, une nouvelle couche de peinture, un peu de cette verdure que le printemps va jeter avec tant de profusion tout autour d'elles.

Sur la lisière du Parc s'élèvent des chalets.

en ruine, des habitations lacustres, voire même une hutte en pierres sèches qui ne dépareraient pas une exposition de l'homme préhistorique, âge de la pierre ou âge du renne.

Gageons que ces baraques resteront à l'entrée de la principale porte de l'Exposition dans le même état de délabrement.

Ah ! c'est qu'il faudrait, pour remettre en état ces vieilles carapaces, semblables à ces abris de forains radoubés de vieux fers-blancs, une proposition au Conseil municipal, un rapport spécial, des papiers et des papiers, un vote de crédits, etc., etc... Oh ! la foorme !

Et le désert de pierre, la Crau du boulevard, cette immense solitude qui s'étend derrière la Grande Brasserie, la laissera-t-on encore en vaine pâture. Peut-être va-t-on y envoyer, pour l'Exposition d'animaux domestiques, un de ces immenses troupeaux qui peuplent les sommets dénudés des Alpes à la belle saison. Ce serait peut-être très pittoresque, mais peu attrayant.

Que ne met-on de suite ces terrains en état de recevoir des fêtes foraines, qui jetteraient ainsi leur note gaie, si criarde et si populaire, pendant toute l'Exposition !...

Voyons, MM. de l'administration, un peu de coquetterie !
Pierre VIRÈS.

A propos de la XX^e Fête Fédérale

Nous recevons la lettre suivante, que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer; les termes en sont parfois un peu vifs, et nous ferons remarquer à nos correspondants qu'ils n'auraient rien à gagner à prolonger un débat public sur une question de personnalités.

Nous estimons que la réussite de l'œuvre lyonnaise doit primer toutes les autres considérations et qu'il convient de clore dès l'instant ce regrettable incident.

Monsieur le Directeur,

Dans votre numéro de dimanche dernier, vous avez inséré que M. Dautel, président de la Commission technique de la Fédération du Rhône et du Sud-Est, receveur du bureau de bienfaisance de la ville de Lyon, avait mené campagne contre la XX^e Fête fédérale de gymnastique.

Or, le proverbe sera toujours vrai : qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.

Nous vous donnons ci-après l'ordre du jour voté par le Comité central de la Fédération, réuni extraordinairement le 11 mars courant, pour statuer justement sur la démission de M. Dautel, publiée dans votre dernier article.

D'un autre côté, M. Parmentier, directeur des contributions directes, président de l'Union de France, dont la personnalité a toujours été mise hors de cause dans ce débat, a déclaré, dans un interview, que cette manœuvre avait été faite à son insu.

En présence de ces affirmations basées sur des faits indiscutables, émanant de gens aussi honorablement connus et dont le patriotisme ou le républicanisme sont hors de doute, toutes les allégations lancées contre M. Dautel tombent d'elles-mêmes; pourtant, la petite vilénie essayée contre ce fonctionnaire n'en subsiste pas moins; mais la honte en revient toute entière aux instigateurs et aux signataires de la lettre de dénonciation.

Ajoutons encore ceci :

Pour les Concours de tir et de musique, tous les tireurs, tous les musiciens, sans distinction de chapelles ou de coteries, sont conviés et admis à concourir; pour le Concours de gymnastique, il faut, au préalable, montrer patte blanche au siège social de l'Union, 2, passage des Petits-Pères, à PARIS, et accepter sans réticence les statuts de cette association.

Est-ce bien dans ce but que le Conseil municipal de Lyon a voté 40.000 francs de subvention pour l'organisation d'un Concours de gymnastique ? Nous avons toujours cru, et beaucoup de personnes avec nous, que cette subvention s'adressait aux 900 Sociétés de gymnastique françaises, sans exception aucune.

Nous espérons, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien donner à cette réponse la même faveur d'insertion qu'à l'attaque et, dans cet espoir, nous vous présentons nos saluts distingués.

Un groupe de gymnastes fédérés.

L'ordre du jour joint à cette lettre est trop long pour que nous puissions le reproduire; bornons-nous à dire qu'il est un haut témoignage de confiance et d'estime donné à M. Dautel, qu'il a été voté à l'unanimité et signé par les honorables membres de la Fédération du Rhône et du Sud-Est dont les noms suivent :

Président : M. Alléon Ludovic, conseiller municipal, président de l'Annonéenne, d'Annay (Ardèche). — Vice-Présidents : MM. Clément Victor, président de la Société de gymnastique de Thizy (Rhône); Lamouroux, président de la Némausa, de Nîmes (Gard). — Secrétaire général : M. Damon Jules, vice-président de la Gauloise, de Vaise (Rhône). — Secrétaires : MM. Perrin Claude, président de l'Etoile, de Neuville-sur-Saône (Rhône); Ageron, directeur de l'Union Franchevilloise, de Francheville (Rhône). — Trésorier général : M. Lang Louis, président de l'Avenir, d'Oullins (Rhône). — Trésorier adjoint : M. F. Greppo, vice-président de l'Union Arbresloise, de l'Arbresle (Rhône). — Membres : MM. Abel Pierre, président de la Ripagérienne, de Rive-de-Gier (Loire); Bal, président de l'Indépendante, de Givors (Rhône); de Casteljau, président des Patriotes de Vaucluse, à Avignon; docteur Convers, président de l'Espérance, de Saint-Etienne (Loire); Donet, président de la Trécoltienne, de Trévoux (Ain); Jung Edouard, président du Gymnase civil, de Valence (Drôme); Meilland J.-B., président de la Revanche, de Firminy (Loire); Mornet J., président de l'Espérance, de Grenoble (Isère); Pin J.-S. aîné, président des Enfants du Regard, à Aix-les-Bains (Savoie); Ray, trésorier de la Lyonnaise, de Lyon; Satin, président de l'Union Tararienne, de Tarare (Rhône).

La Colonne lumineuse de la Grande Coupole.

Des projets — en grand nombre — ont été mis en avant pour l'utilisation et la décoration du centre de la grande Coupole.

Nous pouvons, aujourd'hui, indiquer les grandes lignes de celui de ces projets auquel le concessionnaire général s'est définitivement arrêté, en nous réservant, toutefois, d'y revenir bientôt d'une manière moins sommaire.

Ce projet consiste à élever au milieu du rond-point où aboutiront toutes les galeries de l'Exposition, une gigantesque colonne surmontée d'un foyer électrique de proportions inusitées.

Cette colonne lumineuse — qui sera en même temps d'un caractère architectural très décoratif — complètera merveilleusement l'éclairage électrique du Palais : le dôme central devenant, en quelque sorte, le réflecteur d'une lampe à intensité énorme pouvant, comme un véritable soleil placé à trente mètres de hauteur, fournir l'éclairage le plus brillant que l'on puisse concevoir.

Elle permettra aussi d'apprécier plus exactement la hauteur de la coupole, en laissant entre le foyer lumineux qu'elle projettera et le point central de la dite coupole un écart qui sera encore supérieur à vingt mètres.

Ajoutons que, pour mieux justifier son nom de « colonne lumineuse », elle sera, en outre, et dans toute sa hauteur, constellée de nombreuses lampes électriques s'échappant comme par enchantement de toutes les voussures et de toutes les sinuosités habilement ménagées dans sa décoration : l'effet en sera féérique et le plus vif succès est assuré d'avance à cette conception ingénieuse.

L'Exposition Lyonnaise

ET LA QUESTION DES LOGEMENTS

Notre aimable confrère « la Construction Lyonnaise », reproduit quelques-uns des échos que nous avons publiés dans un précédent numéro et dit aussi quelques mots de la question des logements.

Dans le numéro de la *Construction Lyonnaise* du 16 février dernier, un de nos rédacteurs appelait l'attention de l'Administration sur la nécessité d'organiser un service de renseignements et de placement, pour ainsi dire, à l'usage des étrangers en quête de logements, qui viendraient visiter l'Exposition.

Il paraît que l'on a déjà fait quelque chose dans ce sens, comme nous l'apprend le *Lyon-Exposition*.

L'avis officiel de la mairie, publié ces jours derniers, pour l'inscription des logements garnis pendant l'Exposition a déjà produit des résultats très satisfaisants. Dans quelques jours le registre pourra être clos et le Conseil supérieur prendra alors les mesures nécessaires pour assurer la facile location des appartements qu'on lui aura indiqués.

Les personnes qui désireraient, pendant l'Exposition, louer tout ou partie de leurs appartements, feront donc très bien de hâter leurs inscriptions avant la clôture des registres.

Les inscriptions sont reçues à l'Hôtel de Ville, dans les bureaux du Conseil supérieur, entrée par la place de la Comédie, pavillon sud-est. Les bureaux sont ouverts tous les jours non fériés, de 8 heures 1/2 à midi et de 2 heures à 6 heures 1/2.

Nous pouvons ajouter qu'à l'heure actuelle, 1300 chambres ont été déclarées libres par leurs propriétaires. Une enquête très sérieuse se poursuit, du reste, par les soins du Conseil supérieur, pour fixer le nombre de logements dont nos hôteliers pourront disposer.

COMMENT SE FONT LES TRAVAUX DU PAVILLON OUVRIER

Notre Exposition étant une œuvre absolument syndicale et collective, il était indispensable de lui conserver ce caractère jusqu'au bout en faisant édifier et aménager son pavillon construit avec la subvention de l'Etat par les Chambres syndicales elles-mêmes, sans passer par les mains d'un entrepreneur. C'est ce que la Commission exécutive est parvenue à obtenir, non sans avoir eu à surmonter quelques obstacles, provenant surtout de la nouveauté du procédé qui ne s'était, disait-on jamais vu (c'était justement une bonne raison pour que nous y tenions), que l'exécution nous donnerait des déboires, etc. Nous avons répondu de tout et nous en répondons encore. C'est maintenant aux syndicats du bâtiment chargés de l'exécution, de ne pas nous faire mentir, mais nous sommes tranquilles de ce côté, ils tiendront leur parole comme nous-

mêmes, et nous donnerons ainsi au monde du travail, sinon à l'autre, un exemple unique jusqu'à ce jour, des résultats que l'on peut obtenir avec un peu d'entente et de bonne volonté, même en se passant de cette autorité initiale, reconnue en général indispensable pour mener à bien une entreprise quelconque.

Les travaux sont commencés depuis le 20 et vont se poursuivre avec toute l'activité nécessaire, pour être terminés environ le 20 avril, c'est donc un mois juste d'exécution, et quand tout sera terminé on pourra se rendre compte de la somme de travail fourni et de l'activité dépensée.

Nous sortons de la Préfecture, chargée de nous transmettre le crédit de l'Etat, afin que de nouvelles difficultés *in extremis* ne surgissent pas encore de ce côté. M. Rivaud nous a assuré de son concours le plus absolu, et comme nous émettons la crainte que la transmission du crédit se faisant trop attendre, nous puissions nous trouver pris pour la paie des ouvriers, il nous a offert de s'entremettre pour nous faire avancer, soit par le concessionnaire ou tout autre personnalité, l'argent nécessaire à la poursuite de nos travaux au cas où cette éventualité se présenterait, ce qu'il ne croit pas d'ailleurs. Cette offre nous avait déjà été faite par M. le Maire, à qui nous manifestions la même crainte. Dans ces conditions rien ne peut plus nous arrêter, et il faut convenir que ce ne serait plus le moment.

Nous annonçons dans un précédent article, qu'il serait peut-être adjoint à l'Exposition collective une section individuelle, afin de donner dans une certaine mesure, satisfaction aux nombreuses demandes qui nous étaient transmises par le Conseil supérieur ou qui nous parvenaient directement. Nous avons en effet fait fléchir un peu notre règlement sur ce point; mais les admissions ne pourront être que des exceptions, l'emplacement dont nous pouvons disposer étant fort restreint; nous ne pourrions admettre que les offres excessivement intéressantes et artistiques, à notre grand regret, d'ailleurs, étant forcément limitées par le temps, l'espace et l'argent.

V. FAGOT.

CHRONIQUE DES EXPOSITIONS

L'Exposition d'Anvers

La Chambre des députés a adopté un projet de loi tendant à ouvrir un crédit supplémentaire de 120.000 francs pour faciliter les participations françaises à l'Exposition d'Anvers. L'ensemble du projet a été adopté.

Exposition à Prague

La cinquante-cinquième Exposition de la Société des Beaux-Arts de Bohême aura lieu à Prague, dans la salle du Palais des Beaux-Arts, du 15 avril au 15 juin.

L'Exposition de 1900

LE CACHE-POT DE LA TOUR EIFFEL

Décidément, la faveur inexplicable dont la chose gigantesque de M. Eiffel a si longtemps joui, semble diminuer dans l'esprit du public. Un projet vient d'être élaboré, qui consiste à élever « tout autour de la tour » jusqu'au premier étage, un vaste édifice qui deviendrait le Palais des Beaux-Arts et qui cacherait la partie la plus laide de cette construction essentiel-

lement « éminente ». Ce projet est actuellement soumis à la Commission de l'Exposition de 1900.

LES CONCERTS

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Claret s'est entendu avec M. Luigini pour l'organisation des concerts de l'Exposition.

L'excellent orchestre de Bellecour, qui peut rivaliser avec celui de l'Opéra, ne manquera pas d'attirer une foule considérable à ses auditions.

Dans la journée, c'est dans un kiosque qui s'élève au milieu des splendides jardins de roses donnant accès à la Coupole que Luigini dirigera son orchestre; le soir on l'entendra sur les bords du Lac et, au milieu de ce cadre unique au monde, l'harmonie aura un charme tout particulier.

C'est assez dire que notre orchestre nous réserve des soirées délicieuses dont profiteront les millions d'hôtes de passage que Lyon arbritera pendant l'Exposition.

COURSE VÉLOCIPÉDIQUE INTERNATIONALE

Lyon - Paris et retour.

Nous lisons dans le *Progrès* :

Le *Progrès* organise pour les 13, 14, 15 juillet prochain une grande course vélocipédique internationale de mille kilomètres, de Lyon à Paris et retour.

Le premier prix sera de trois mille francs. Par la longueur du parcours et le chiffre des prix, cette course constituera une épreuve dont l'importance n'a pas encore de précédents. Elle est destinée à avoir d'autant plus de retentissement qu'elle coïncidera avec le 14 juillet et l'époque où l'Exposition battra son plein. Notre initiative sera donc, nous en sommes sûrs d'avance, accueillie chaleureusement par le monde, aujourd'hui si nombreux, des cyclistes.

Nous donnerons prochainement les conditions de la course. Elles seront établies, au point de vue technique, d'accord avec notre confrère Giffard, du *Petit Journal*, si compétent en la matière et l'organe spécial le *Vélo*, de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Lyon-Salon 1894. — Nous annonçons à nos lecteurs que le quatrième et dernier fascicule de *Lyon-Salon* vient d'être mis en vente. Cette livraison clôt la série de 1894 de cette remarquable publication, avec vingt-sept nouvelles planches héliographiques qui ne le cèdent en rien aux précédentes comme finesse de reproduction.

Il ne nous reste plus qu'à dire au revoir à *Lyon-Salon* et à lui souhaiter, pour l'an prochain, un succès artistique aussi complet que celui qu'il a mérité cette année.

OFFICE DES BREVETS D'INVENTION

Français et Etrangers

(Ancien cabinet J. FEUILLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

P. BROCARD, Ingénieur, Expert près les Tribunaux
34, rue Ferrandière, Lyon.

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

Exposition de Lyon en 1894

SERVICE D'ASSURANCE

De l'Exposition

S. CAUSSE

60, Rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau de l'Alliance

GRANDE MAISON DE FOURNITURES
MESDAMES, n'achetez rien sans aller visiter la Maison
F. MUSY 71, Chemin de Baraban, 71
 (près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotons, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor
 (Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9×12	9×18	11×15	12×16	13×18	12×20	15×21	15×22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18×24	21×27	24×30	27×33	30×40	40×50	50×60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES
 PAPIER au CITRATE d'ARGENT
 pour l'obtention d'épreuves positives
 par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPATEURS
 DIAMIDOPHÉNOL
 SULFITES DE SOUDE
 Anhydre et cristallisé.
 PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS
 DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours
 à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes
 d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus,
 Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ÉVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

AVIS IMPORTANT

Ne faites aucune installation d'Électricité ou de Gaz, sans vous rendre compte des avantages qu'offre la **LAMPE A GAZ**

LA LYONNAISE

économie garantie 50 0/0 sur les becs ordinaires, et de 35 0/0 sur l'électricité.

Système **BARRIER**, breveté S. G. D. G.

Usine rue Molière, 32, **LYON**

CUVRERIE EN TOUS GENRES

RÉPARATIONS D'APPAREILS DE TOUS SYSTÈMES.

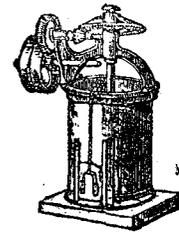
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), **LYON**

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTON NIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

OFFICE LYONNAIS

DES EXPOSANTS

Agréé par le Concessionnaire général.

Directeur : **A. CAUDRON**

79, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait, de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

se charge également de la représentation des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont comprises la prise et la remise en gare des objets à exposer.

L'OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

s'occupe non-seulement de la représentation générale, mais aussi de la location des vitrines, de l'installation des produits et de leur réexpédition.

L'entrepreneur avec lequel l'Office lyonnais a traité, lui permettra d'établir des prix extrêmement avantageux.

Nous le recommandons donc à tous nos lecteurs.

EXPORTATION **MAISON FONDÉE en 1862** EXPORTATION

Médailles Or et Argent aux Expositions Universelles

S'UG BOURGUIGNON
SIMON AINÉ

Exquis, Puissant, Tonique, Digestif, à base d'alcool vieux pur de vin.

FINE ABRICOT

LIQUEUR EXQUISE EXTRA-FINE

Spécialité de PRUNELLE et CASSIS de Bourgogne



VILLACABRAS
 La seule eau purgative naturelle, qui, filtrée suivant le SYSTÈME PASTEUR, soit EXEMPTÉ de MICROBES.
 Un usage répété ne fatigue pas l'estomac, ne cause jamais de coliques; dose purgative, 1/2 flacon. — Laxative, un verre à Bordeaux.
VILLACABRAS
 Dans toutes les Pharmacies
 Entrepôt général: 193, Av. de Saxe
LYON

AUX EXPOSANTS

LINOLEUM-EXPOSITION, larg. 183, le mètre carré, 3 francs.

TAPIS ÉCOSSAIS, beaux dessins, larg. 250, le mètre cour., 7 francs.

TAPIS RAYURES, beaux dessins, larg. 183, le mètre cour., 1 fr. 95.

TAPIS FANTAISIE, en tous genres, Moquettes, velouté, bouclé.

TOILES CIRÉES, Paillasons, Brosserie.

STORES, 2 francs le mètre carré, tout monté.

JOSSERAND, 19, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, **LYON**

On traite à forfait pour les grosses fournitures.

